2024-24

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 08

présents : 06

votants : 07

L'an deux mille vingt-quatre
Le sept juin
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Madame Nicole AMASSE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/06/2024

PRÉSENTS : MMES/MM. Nicole AMASSE, Marion CHOQUET, Philippe BARNAUD, Romane MINIOU, Christine NIEL, Roger RODRIGUEZ.

ABSENTS : Mme Florence MAURIN, M. Fabien ARJAILLES.

PROCURATION : M. Fabien ARJAILLES à Mme Nicole AMASSE

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Monsieur Roger RODRIGUEZ a été nommé pour remplir ces fonctions.

OBJET : APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DES 05 AVRIL 2024 ET 17 MAI 2024

Madame le Maire invite le conseil municipal à approuver les procès-verbaux des séances du conseil municipal des 5 avril 2024 et 17 mai 2024.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

.../...

2024 24

➢ APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05/04/2024 ;

➢ APPROUVE le procès verbal de la séance du conseil municipal du 17/05/2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance
Roger RODRIGUEZ

Le Maire

Nicole AMASSE

MAIRIE DE ST-SAUVEUR-CAMPRIEU (GARD)

⇨ Transmis à la Préfecture, le 13/06/2024
⇨ Reçu par la Préfecture, le
⇨ Retour en mairie, le 24 JUIN 2024
⇨ Affiché le 24 JUIN 2024

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
19 JUIN 2024
Bureau du Courrier